

Postulat

A nos jaquettes ! Pour une Commune exemplaire, motivée et motivante en matière de climat

Suite à la réponse apportée lors du dernier Conseil aux questions d'Emilien Ducommun (Sauvegardons Crissier), qui souhaitait savoir si la Commune pouvait diminuer le chauffage pour des raisons écologiques, nous demandons au Conseil communal d'encourager la Municipalité à s'engager résolument en matière de réduction de ses émissions de gaz à effets de serre (GES). Des engagements sont pris de longue date (labellisation Cité de l'Energie) et des signes positifs sont donnés (création de la Commission d'environnement et de développement durable, renforcement annoncé du Fonds d'encouragement communal). Il est temps de passer à la vitesse supérieure et de renforcer rapidement les mesures en la matière.

Les individus sont invités à faire des gestes favorables au climat. Nous souhaitons que la Commune soit, à travers les actions qu'elle met en place, un exemple et puisse ainsi encourager le public à modifier ses comportements. **Souhaitant que la Commune de Crissier assume ce devoir d'exemplarité**, nous demandons :

- Que la municipalité renseigne le Conseil communal sur les principaux postes d'émissions de GES engendrés par ses activités (un outil facile d'utilisation est mis gratuitement à disposition des communes par le Canton) ;
- Qu'elle établisse – sans perdre trop d'énergie – une liste sommaire des actions déjà mises en place pour réduire ses émissions de GES ;
- **Qu'elle identifie et évalue l'opportunité de déployer les actions qui pourraient être mises en œuvre rapidement pour accélérer la réduction des émissions de GES**, par exemple :
 - o Abaissement d'un ou plusieurs degrés du chauffage des bâtiments communaux, pour atteindre la température recommandée¹ ;
 - o Approvisionnement en électricité 100% locale et renouvelable ;
 - o Lancement des démarches pour un plan de mobilité pour l'administration ;
 - o Diminution de la quantité de viande et de poissons servis lors des manifestations officielles, dans les cantines, crèches et parascolaires ;
 - o Utilisation systématique de papier recyclé et labellisé ;
 - o Baisse de la consommation d'eau (en particulier d'eau chaude sanitaire).
- Sur cette base et dans un second temps, qu'elle étudie dans le cadre de l'élaboration de son plan climat la possibilité de se doter d'objectifs et d'actions encore plus ambitieuses pour la réduction des émissions de GES engendrées par ses activités.

Nous espérons que la Municipalité pourra rapidement décider d'actions concrètes et inviter la population à la suivre dans ce sens. Parce qu'il n'est plus vraiment temps d'attendre...

Crissier, le 15 juin 2022

Rémi Schweizer, au nom des signataires détaillés au verso

¹ https://www.energie-environnement.ch/fichiers/pdf_divers/guide_du_chauffage.pdf

Signataires

(toutes et tous membres de la Commission d'environnement et de développement durable)

BARRAUD Simon	SC	
BRELAZ Alexandre	RESOC	
EGGER Mara	SC	
EISELE Werner	SC	
NOIRAT CHADRIN Sophie	ROLC	
REGAMEY Arlette	CDC	
SCHWEIZER Rémi	RESOC	
THIEBAUD Raphaël	CDC	